

Acte de nomination du Président

3SDM Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 287 Rue des Brotteaux 01700 MIRIBEL

Le soussigné :

Associé personne physique

Le soussignée, Monsieur Sébastien DABERTRAND-MARTINEZ né le 7 mars 1991 à LYON (69) Président partant, de nationalité française, demeurant au 83 Chemin du Crétin 01360 Bressolles.

A désigné le Président de la société, conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a convenu ce qui suit :

I – Nomination du Président

Le soussigné nomme en qualité de président de la société :

La SASU Holding Dangquaila immatriculée au R.C.S. de Bourg en Bresse 97757533100011, représentée par son Président Monsieur Dabertrand-Martinez Sébastien, Patrick, Johnny né le 7 mars 1991 à LYON 3° (69), de nationalité française, demeurant au 83 Chemin du Crétin 01360 BRESSOLLES pour une durée de 99 ans.

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour fixé par le PV de l'AGE du 10 septembre 2023 c'est-à-dire en à la date du 10 septembre 2023.
et qui déclare accepter les fonctions qui vient de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

La SASU Holding Dangquaila remplacera à cette fonction Monsieur Sébastien Dabertrand-Martinez président partant.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 19 des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération est fixée par décision collective des actionnaires statuant à la majorité. Elle sera proportionnelle au résultat.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Miribel,
Le 09 septembre 2023

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Signature des actionnaires

Tous les associés signent l'acte de nomination du Président.

Le nouveau Président (même non actionnaire)

Signe également l'acte en précédant sa signature de la mention manuscrite "lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de Président".

Holding Dangquaila
287, Rue des Brotteaux
01700 MIRIBEL
Siret : 97757533100011

lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de Président

Représenté par son Président
M. DABERTRAND-MARTINEZ Sébastien.